



Fiche infos parents PROTOCOLE SANITAIRE

Communication aux familles

Votre enfant participe à programme d'activités avec la structure du PAAJIP, les parents sont informés préalablement des recommandations sanitaires et des modalités d'organisation des activités et, notamment, de la constitution de sous-groupes de mineurs, de l'importance du respect des gestes barrières par eux-mêmes et leurs enfants lors du départ et de l'arrivée, et durant le séjour de l'enfant.

Pour information

Dans le respect des gestes barrières (vous devez fournir à votre enfant assez de masques pour la durée du séjour et des activités, ainsi que des mouchoirs jetables en papier, en lui expliquant les consignes sanitaires à appliquer (qui seront rappelées par l'équipe d'animation)).

Surveiller d'éventuels symptômes chez votre enfant avant qu'il ne participe au séjour (la température doit être inférieure à 38°C).

En cas de symptômes avérés vous devez informer la structure, et garder votre enfant chez vous.

Conduite à tenir devant un cas possible ou un cas avéré de covid-19

Tout symptôme évocateur d'infection à la covid-19 chez un mineur, constaté par l'encadrement, doit conduire à son isolement dans un lieu adapté.

La prise en charge médicale du mineur doit être organisée sans délai.

Les responsables légaux sont avertis et doivent venir le chercher. Son départ est organisé de façon à éviter toute proximité avec les autres mineurs.

Si les responsables légaux ne peuvent pas venir le chercher, l'organisateur doit assurer, en lien avec ces derniers, le retour du mineur dans le respect des prescriptions des autorités de santé.

Nous restons à votre dispositions pour toute information complémentaire.